

## MASTER - Droit de la propriété intellectuelle

### Droit européen et international de la propriété intellectuelle

#### Pré-requis obligatoires

La formation s'adresse aux titulaires de M1 en Droit privé, Droit européen, Droit international, Droit comparé ou Droit des affaires ainsi qu'aux juristes, français ou étrangers, désirant se spécialiser en propriété intellectuelle. De plus, la formation est ouverte aux titulaires de M1 en sciences politiques ayant suivi les enseignements juridiques. Les étudiants doivent avoir validé, durant leur cursus, les matières ci-dessous énumérées (ou équivalentes) :

- droit des obligations,
- droit des biens,
- connaître les institutions françaises et européennes.

Un excellent niveau d'anglais (écrit, lu, parlé) et une expérience d'études à l'étranger sont requis. Une première initiation dans le domaine du Droit de la propriété intellectuelle est un atout. Le candidat doit justifier d'excellents résultats durant son cursus universitaire.

Langue du parcours	Français
ECTS	60 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 0h
CI : 0h	CM : 210h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non

#### Objectifs du parcours

Le parcours « Droit Européen et International de la Propriété intellectuelle » a pour ambition de permettre aux étudiants d'appréhender l'ensemble des dimensions du droit de la propriété intellectuelle, telles qu'elles sont saisies par le droit français, les droits étrangers et surtout le droit de l'Union européenne et le droit international.

La formation répond aux impératifs d'ouverture vers l'Europe et l'international des futurs professionnels de la propriété intellectuelle. Elle se caractérise par son approche non seulement du droit matériel mais également dans sa dimension institutionnelle. La formation entend enfin répondre aux attentes des étudiants qui souhaitent s'engager dans une démarche de recherche, par l'approfondissement des méthodes de recherche, lesquelles seront mises en œuvre dans la rédaction d'un mémoire.

Les étudiants diplômés pourront prétendre à poursuivre des études doctorales ou s'engager dans un parcours professionnel. La formation, qui permet également l'expérience de stage, et comporte des enseignements ancrés dans la pratique permettra en effet aux étudiants d'embrasser les différentes professions de la propriété intellectuelle (certaines après examen professionnel spécifique) :

- professions libérales (avocats, conseils en propriété industrielle, mandataires d'artistes),
- juriste d'entreprise (propriété industrielle, propriété littéraire et artistique),
- fonctionnaires des administrations nationales ou de l'Union européenne de la propriété industrielle,
- fonctionnaire des organisations internationales.

#### Compétences à acquérir

A l'issue de leur formation, les étudiants sauront :

- maîtriser l'ensemble des branches de la propriété intellectuelle dans ses dimensions nationale, européenne et internationale,
- négocier des contrats ou traiter des dossiers contentieux en propriété intellectuelle
- effectuer des travaux de recherche en droit de la propriété intellectuelle débouchant sur un doctorat,
- initier, répondre et diriger des programmes de recherche en droit de la propriété intellectuelle,
- assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises non seulement en France mais aussi dans le monde.

#### Poursuite d'études

A l'issue de leur formation, les étudiants pourront poursuivre leurs recherches en vue de l'obtention d'un doctorat dans l'un des domaines de la propriété intellectuelle dans une université française ou étrangère. De plus, les étudiants pourront poursuivre leurs études à l'étranger pour acquérir la maîtrise de la langue vivante et accroître leurs compétences. Ils pourront également poursuivre leur formation par une spécialisation aux métiers de magistrats.

#### Codes ROME

- K1903 - Défense et conseil juridique
- K2108 - Enseignement supérieur
- K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
- K1904 - Magistrature
- K1901 - Aide et médiation judiciaire

## **Modalités pédagogiques**

Le Master 2 Droit européen et international de la propriété intellectuelle s'appuie fortement sur le Laboratoire de recherche du Centre International de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) (EA4375). La formation correspond aux grands axes de spécialisation de l'équipe pédagogique et du Laboratoire. Il existe un parallèle très important entre les enseignements dispensés et les projets de recherche entrepris. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité de participer activement aux activités de l'équipe de recherche (séminaires, conférences, colloques, projets collectifs...).

## **Stage et projet tutoré**

Le Master 2 droit de la propriété intellectuelle de la propriété intellectuelle est un diplôme à finalité recherche et aucun stage obligatoire ne figure dans le programme d'études.

Toutefois, les étudiants peuvent effectuer un stage volontaire, s'il apparaît compatible avec le suivi des enseignements, notamment dans les principales organisations européennes et internationales avec lesquelles le CEIPI entretient des liens privilégiés.

## **Contact**

Stephanie Carre : [stephanie.carre@ceipi.edu](mailto:stephanie.carre@ceipi.edu)

## Master 2 - Droit européen et international de la propriété intellectuelle

### Semestre 3 - Master 2 - Droit européen et international de la propriété intellectuelle

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
<b>UE 1 - Droit national et droit comparé de la propriété intellectuelle</b>	12 ECTS	50 h					
Droit de la propriété industrielle							
Droit de la propriété littéraire et artistique - S3							
Droit des médias							
Droit des contrats							
Droit de la concurrence							
Contentieux du droit de la propriété intellectuelle							
<b>UE 2 - Droit européen de la propriété intellectuelle</b>	12 ECTS	50 h					
Droit institutionnel de l'Union européenne							
Droit matériel de l'Union européenne							
Fonctionnement des offices de propriété intellectuelle de l'Union européenne							
Jurisprudence européenne en droit de la propriété intellectuelle							
<b>UE 3 - Anglais juridique</b>	6 ECTS	30 h					
Anglais juridique							

### Semestre 4 - Master 2 - Droit européen et international de la propriété intellectuelle

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
<b>UE 4 - Droit international de la propriété intellectuelle</b>	12 ECTS	50 h					
Conventions internationales en matière de propriété intellectuelle							
Droit international privé							
Coopération internationale en matière de propriété intellectuelle et interaction avec d'autres conventions internationales							
<b>UE 5 - Mémoire de recherche</b>	18 ECTS	30 h					
Mémoire de recherche							